

# CONFLITS DANS L'AIR

COMMUNIQUÉS DE SECTION - AIX EN PROVENCE **sncta**

SYNDICAT NATIONAL  
DES CONTRÔLEURS  
DU TRAFIC AÉRIEN

## Nouvelle action pour nouvel accord

APRES 10 ANS SANS ACCORD STRUCTURANT POUR NOTRE PROFESSION, FACE A LA DESAGREGATION BRIQUE PAR BRIQUE DE NOTRE CONTRAT DE TRAVAIL, LE SNCTA SE VOIT CONTRAINT A UNE ACTION INEDITE A PARTIR DU 17 NOVEMBRE.

### Contexte et objectif

Depuis des mois nous attendons un retour de nos dirigeants sur les problématiques ICNA. L'administration savait que nous étions déterminés à agir pour faire valoir nos droits. Aucun signe à ce jour pour rétablir le dialogue ! Ce manque de considération pour les ICNA est inacceptable, et nous pousse de facto à aller à la grève !

Cependant, le SNCTA a choisi une nouvelle méthode de contestation que la grève H24 pour tenter de faire valoir ses revendications : une grève de 6h00 à 8h30 tous les jours dès le 17 Novembre dans le but de désorganiser les rotations du matin des compagnies tout en minimisant l'impact sur les passagers. **Ce type de mouvement est conforme à la légalité sur le droit de grève.**

### L'important : le contenu de nos revendications

Le SNCTA attend des réponses précises aux problèmes concrets, qui nécessitent un traitement immédiat :

- ◆ **Recrutements et gestion des effectifs** : une perspective de cinq ans avec 4 promos dès cette année;
- ◆ **Modernisation des infrastructures et des systèmes techniques** : un préalable obligatoire au maintien du plus haut niveau de sécurité;
- ◆ **Accord sur les tests** : maintien des compétences pratiques et linguistiques (règlement UE 2015/340, ex IR-ATCO);

- ◆ **Aptitude médicale** : conditions de maintien après 57 ans ;
- ◆ **Rémunérations et prise en compte de l'expertise contrôle** il est inadmissible que nos évolutions de carrières restent gelées comme elles le sont depuis 2010 !
- ◆ **Conditions de départ à la retraite des ICNA** : Taux de remplacement et CIT.

Ces questions, et d'autres, ont été transmises à l'administration sous la forme d'un projet d'accord listant nos revendications légitimes.

### Comment cela fonctionne ?

- ◆ **La grève commence le 17 novembre** : puis tous les jours de semaine du lundi au vendredi;
- ◆ **Des journées reconduites une après une** : cette forme permet de protéger les agents en cas de jours de grève isolé;
- ◆ **Le préavis porte sur la plage horaire de 6h00 à 8h30 locale** : en clair, seules les vacances de J1 et J2 sont impactées;
- ◆ **Les contrôleurs grévistes doivent reprendre le travail à partir de 8h30** : au-delà, nous ne sommes plus couverts par le préavis;
- ◆ **Les nuits ne sont pas concernées** : On ne peut pas se déclarer gréviste;
- ◆ **La grève coutera 1/30ème pour chaque jour** : C'est la conséquence de l'amendement Lamassoure.

## MOBILISONS NOUS !!

Les ICNA subissent une dégradation inédite de leurs conditions de travail aux conséquences forcément néfastes pour le Service de la Navigation Aérienne. Il y a urgence à débloquent un dialogue social sclérosé par 10 ans d'inaction et de renoncements. Il ne faut plus rien attendre des centrales syndicales qui se désintéressent de la fonction contrôle et qui ne regardent que leur seule représentativité sur l'ensemble de la DGAC.

**Venez nous rencontrer pour en parler le 13 novembre, à partir de 09h30, en salle de la chapelle**

